



## ANNEXE 1

### FICHE ACTION 1 : Interventions sportives sur les temps périscolaires

**Domaine** : Education sportive

**Nom de l'action** : Interventions sportives sur les temps périscolaires

#### **Objectifs de l'action :**

- permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités sportives
- favoriser les rencontres entre enfants autour du sport
- développer des comportements sportifs citoyens

Chaque structure bénéficiaire pourra également identifier un objectif propre à son public.

#### **Moyens de l'action :**

Moyens humains : éducateurs sportifs

Moyens matériels et logistiques : matériel adapté aux différentes activités

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : /

#### **Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)** :

##### Description de l'action

Mise en place d'activités sportives après la classe, sur le temps périscolaire

##### Dates ou périodes de l'action

- En période scolaire
- Par cycles trimestriels de 8 séances, incluant si possible une séance de rencontre et de pratique sportive partagée entre plusieurs accueils périscolaires :
  - d'octobre à décembre
  - de janvier à mars
  - d'avril à juin

- Séances d'une heure, à partir de 16 h 05, selon horaire convenu entre l'USEP et la structure

Lieu(x) de déroulement de l'action

Accueils périscolaires – locaux périscolaires, cours des écoles ou installations sportives selon activité et disponibilité.

**Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

Enfants de 3 à 11 ans, filles et garçons fréquentant les accueils périscolaires

**Tarifs pratiqués : /**

**Partenaires : /**

**Critères d'évaluation :**

- nombre de séances, nombre de rencontres
- nombre d'enfants participants, assiduité
- comportements des enfants pendant les séances
- autres critères spécifiques par accueil en fonction des objectifs spécifiques recherchés

**Budget prévisionnel de l'action :** saison scolaire 2024-2025 : **82 800 €** ; saison scolaire 2025-2026 : **82 800 €** ; saison scolaire 2026-2027 : **82 800 €**

**Participation financière de la Ville :** saison scolaire 2024-2025 : **82 800 €** ; saison scolaire 2025-2026 : **82 800 €** ; saison scolaire 2026-2027 : **82 800 €**